

Travaux de la Chambre

• (1810)

J'aimerais conclure en vous rappelant que le 24 novembre 1989, il y a plus que deux ans, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité une motion qui disait: «Que la Chambre témoigne de son souci pour le million et plus d'enfants canadiens qui vivent dans la pauvreté et s'emploie à réaliser l'objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants du Canada d'ici l'an 2000.»

Je voudrais aussi attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'en 1965, il y a près de 26 ans, dans le discours du Trône, le Régime d'assistance publique du Canada était l'un des cinq éléments d'un programme conçu pour abolir la pauvreté au Canada. Que faisons-nous aujourd'hui? Nous proposons un projet de loi qui vise à abolir le programme même qui devait supprimer la pauvreté au Canada. C'est là un exemple de la sensibilité de ce gouvernement, il a vraiment l'écorce dure, monsieur le Président. Pas la moindre conscience sociale. J'aimerais que ce gouvernement se réveille et retire ce projet de loi.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, je crois que vous constaterez que la Chambre est prête à adopter à l'unanimité la motion suivante à laquelle nous avons travaillé une bonne partie de la journée:

Que, nonobstant le Règlement et les usages de la Chambre, lorsque commencera le débat en deuxième lecture sur le projet de loi C-19, Loi sur les banques et les opérations bancaires, les projets de loi C-28, Loi concernant les sociétés d'assurances et les sociétés de secours mutuels, et C-34, Loi remaniant et modifiant la législation régissant les associations coopératives de crédit et comportant des mesures connexes et corrélatives, soient réputés avoir été appelés en même temps que le projet de loi C-19, pour le débat en deuxième lecture;

Que l'application de l'article 11(2) du Règlement soit suspendue pour la durée du débat;

Que le débat porte sur la teneur des trois projets de loi;

Que, dès que la Chambre aura disposé du projet de loi C-19, le Président mette immédiatement et successivement aux voix, sans autre débat ni amendement, toutes les questions nécessaires pour disposer du projet de loi C-28, puis du projet de loi C-34 à l'étape de la deuxième lecture; et Que les projets de loi C-19, C-28 et C-34 soient renvoyés au Comité permanent des finances.

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, je pensais que le député allait continuer et ajouter un autre paragraphe où les émoluments du premier ministre auraient été ramenés à 1 \$, mais puisqu'il ne l'a pas fait, je crois que notre parti est disposé à accepter le texte de la motion.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je suis aussi leader parlementaire aujourd'hui.

Oui, monsieur le Président, il y a eu des consultations et nous sommes disposés à appuyer la motion. Je veux simplement souligner que puisque nous facilitons le débat en combinant trois projets de loi, nous espérons que le gouvernement laissera tous les députés qui le veulent prendre la parole sans recourir à l'attribution de temps ou à la clôture.

M. Hawkes: Monsieur le Président, je répondrai simplement au député que si le premier ministre était rémunéré selon les normes du secteur privé pour les responsabilités qu'il assume et pour sa compétence, son traitement serait au minimum six ou sept fois ce qu'il est maintenant.

Monsieur le Président, je crois que vous constaterez également que la Chambre est prête à adopter à l'unanimité la motion suivante:

Que, lorsque le débat cessera en deuxième lecture sur ce projet de loi C-32, la motion ne soit pas mise aux voix; et Que la présidence déclare qu'il est 19 heures et procède aux affaires émanant des députés.

Si la Chambre accepte cette motion—et je le dis pour tous les députés qui attendent derrière le rideau ou ailleurs—il n'y aura pas de vote aujourd'hui et le prochain vote formel aura probablement lieu lundi vers 18 h, ce qui donnera le temps aux députés de bien saisir toutes les répercussions de la motion.

M. Dingwall: Oui, monsieur le Président, je désire moi aussi faire part du consentement de mon parti au sujet de la deuxième motion. À titre de précision et de façon à ce qu'il n'y ait aucune ambiguïté, je précise que mon collègue d'Eglinton—Lawrence, mon collègue de Prince-Edward—Hastings, mon collègue d'Ottawa—Sud et mon collègue de Halifax prendront la parole après moi. Puis, conformément à la motion, lue par le whip en chef du gouvernement, on va déclarer qu'il est 19 heures, sans vote aujourd'hui, le vote ayant lieu vraisemblablement dans le courant de la semaine prochaine.

M. Hawkes: Monsieur le Président, j'ai l'intention d'appeler cet article vendredi matin et, si personne ne prend la parole, je propose que nous procédions au vote par oui et non et que le vote nominal soit reporté à lundi 18 heures.

Le président suppléant (M. DeBlois): Les députés ont entendu la première motion à propos des projets de loi à incidences financières.